



APPEL D'OFFRES MISE EN PLACE ET ENTRETIEN DE LA PATINOIRE DU PARC LEGAULT SAISON 2021-2022

La Municipalité de Val-Morin est présentement à la recherche d'un sous-traitant pour assurer l'entretien de sa patinoire pour la saison 2021-2022. La saison et l'entente contractuelle débuteront le 15 décembre 2021 et se termineront le 15 mars 2022, selon la température. La Municipalité de Val-Morin mettra à la disposition du sous-traitant tout le matériel nécessaire à l'arrosage et au déblaiement de la patinoire : boyau d'arrosage, sortie d'eau, souffleuse, essence et pelles. La patinoire est située au parc Legault (6549, rue du Parc).

Tâches à effectuer

1. La personne retenue devra s'assurer de la préparation adéquate de la glace en début de saison et le maintien de la qualité de celle-ci par un arrosage journalier, en dehors des heures d'ouverture de la patinoire, tout au long de la saison en tenant compte bien sûr de la température extérieure.
2. Assurer l'ouverture de la patinoire au parc Legault dès 10h00 le matin et la fermeture à 22h00 pendant toute la durée de l'entente.
3. Assurer le déblayage journalier de la neige selon les précipitations pendant toute la durée de l'entente.
4. Assurer le nettoyage de l'abri des joueurs (abri en bordure de la patinoire). La cabane où sont situées les toilettes et où les patineurs se changent n'est pas incluse au contrat.
5. **Possibilité d'ajout** : la Municipalité demande également un prix pour la mise en place et l'entretien d'un sentier pour le patinage libre sur le terrain du parc Legault, à proximité de la patinoire, selon un tracé pré-établi. Cette option pourra être ajoutée ou non au contrat, à la discrétion de la Municipalité.

Les documents de soumission sont disponibles auprès de Geneviève St-Amour au gstamour@val-morin.ca, 819-324-5670, poste 3801 ou sur le site web de la Municipalité www.val-morin.ca.

Les soumissions devront être déposées avant **le 4 octobre 2021 à 11 h** à l'adresse suivante :

Madame Geneviève St-Amour, coordonnatrice administrative
Municipalité de Val-Morin
6120, rue Morin
Val-Morin (Québec) J0T 2R0
gstamour@val-morin.ca

La municipalité de Val-Morin ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni encourir aucune obligation ou aucuns frais envers le ou les soumissionnaires. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Donné à Val-Morin, ce 07 septembre 2021.

Sonya Audrey Bonin, directrice des loisirs, de la culture et des communications